

Demande de paiement anticipé de l'allocation de naissance
--

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande de paiement anticipé de l'allocation de naissance. Celui-ci peut être demandé à partir du sixième mois de grossesse. Le paiement peut être effectué au plus tôt deux mois avant la date probable de la naissance.

Afin d'examiner le droit à l'allocation de naissance, nous vous invitons à nous renvoyer ce questionnaire, rempli par vous-même et le médecin traitant.

Vous pouvez contacter le service des allocations familiales au 02 609 62 14/16 pour de plus amples informations ou nous envoyer un fax au 02 609 62 40. Vous pouvez également nous joindre par e-mail à l'adresse allocationsfamiliales.independants@xerius.be.

Sincères salutations

A. Verheyden
Administrateur-Directeur

Annexe: demande de paiement anticipé de l'allocation de naissance

Xerius Caisse d'Assurances Sociales, Rue Royale 269, 1030 Bruxelles

5. Déclaration à signer par le demandeur

Je déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus correspondent à la réalité.
Je m'engage à communiquer tout changement qui se produirait dans la situation décrite.
Je transmets en temps utile à Xerius Caisse d'Assurances Sociales "l'attestation officielle pour obtenir l'allocation de naissance" délivrée par la commune.

Signature:

Date: le ___/___/_____

6. Attestation du médecin

Le soussigné, (nom, prénom et adresse complète ou cachet)

docteur en médecine, certifie que madame _____ est enceinte depuis au moins 6 mois et que la naissance peut être attendue vers le _____ (date probable de la naissance)

Signature:

Date: le ___/___/_____